

UNE PRISE EN CHARGE DES IST POUR TOUS



LA RECHERCHE DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST) SUIVANTES EST PRISE EN CHARGE À 100%*

Sans avance de frais - Sans ordonnance - Sans rendez-vous

VIH, CHLAMYDIA, GONOCOQUE, SYPHILIS ET HÉPATITE B

Parlez-en avec votre médecin ou votre biologiste.

**Prise en charge pour les assurés sociaux immatriculés en France
à 100% pour les moins de 26 ans
et sur présentation d'une complémentaire santé à partir de 26 ans.*



Si vous souhaitez réaliser un dépistage des IST,
veuillez remplir le questionnaire en scannant ce QR Code
afin de préparer votre venue.

Nous sommes à votre disposition si besoin.

*D'autres types de prélèvement peuvent être nécessaires
en fonction de vos réponses au questionnaire.*



Prise de sang



Recueil d'urine

(Auto)prélèvement
vaginal



A n'importe quelle heure
Jeun non nécessaire

CE BILAN PERMET DE DÉPISTER LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST). DÉPISTER LES IST PERMET DE LES TRAITER ET D'ÉVITER LEUR TRANSMISSION.

Les IST se transmettent très facilement. Il n'y a pas toujours de signe visible et il ne faut pas attendre d'avoir des symptômes pour agir.

On assiste ces dernières années à une recrudescence des IST en France, témoin d'une augmentation des conduites à risque :

- **Syphilis** : 10 000 nouveaux cas par an. Augmentation du nombre de cas de 110 % en 2 ans (2020-2022).
- **Gonococcies** : 15 000 nouveaux cas par an. Augmentation du nombre de cas de 91 % en 2 ans.
- **Chlamydioses** : 97 000 nouveaux par an. Augmentation du nombre de cas de 16 % en 2 ans.
- **VIH** : 5 000 nouveaux cas par an. Il est estimé que 170 000 patients sont infectés par le VIH en France, dont 24 000 l'ignorent.
- **Hépatite B** : 1 400 nouveaux cas par an, 280 000 personnes sont atteintes d'une hépatite B chronique.

Le biologiste interprétera les résultats et répondra à toutes vos questions concernant votre santé.

